

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

---

**MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 942

présenté par  
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE 10**

Compléter la première phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« avec comme objectif le transfert de 2 millions de camions d'ici 2020, soit 50 % du trafic et à terme l'intégralité. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement rétablit l'engagement n° 26 qui visait une remise à niveau préalable et nécessaire du réseau classique existant ainsi que l'engagement n° 40 qui fixait à l'horizon 2020 une réduction de moitié du trafic des camions.